Communiqué de presse

Betterave fourragère : des essais variétaux pour évaluer les performances agronomiques

Contacts

Sylvain HALFTERMEYER
Secrétaire Général de la Section Betteraves et Chicorée industrielle
01 42 33 89 64
sylvain.halftermeyer@semae.fr

Rosine DEPOIX
Chargée de relations presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Paris, le 17 décembre 2025

L'ADBFM (Association pour le Développement de la Betterave Fourragère Monogerme), en partenariat avec SEMAE, l'interprofession des semences et plants et l'Institut Technique de la Betterave, met en œuvre chaque année depuis près de 30 ans des essais variétaux sur 4 sites différents, destinés à évaluer les performances agronomiques des principales variétés des membres de l'association.

En 2025, quatre essais variétaux ont pu être menés à terme (Nouvoitou - 35, Ocqueville - 76, Guiseniers – 27, Avelin - 59) et ont permis de tester les rendements et teneurs en matière sèche de 17 variétés suivant un protocole commun (semences activées, programme phytosanitaire standard, 4 répétitions).

Des conditions de culture 2025 très favorables

L'année 2025 a été très favorable à la culture de la betterave fourragère, avec en particulier de très bonnes conditions de semis et un printemps propice au développement des plantes. Les grosses chaleurs du mois de juin et des difficultés techniques rencontrées lors des essais n'ont pas empêché les

variétés testées d'exprimer leurs qualités génétiques dans le dispositif d'essai.
Le rendement en matière sèche des 17 variétés a atteint cette année **19,35 t/ha**, soit un niveau équivalent à 2024, dû à une baisse des rendements compensée par une hausse du pourcentage de matière sèche.

	2024	2025	*Evolution*
Rendement racine (t/ha)	116,76	103,64	*-11,2%*
Taux de Matière Sèche (%)	16,81%	18,71	*+11,3%*
Rendement en Matière Sèche (t/ha)	19,44	19,35	*-0,4%*

En 2025, 84% des semences de betteraves fourragères vendues sur le marché présentaient une tolérance à la rhizomanie, et plus de 25% une tolérance au rhizoctone brun. Par ailleurs, à l'instar de la betterave sucrière, la quasi-totalité des semences de betteraves fourragères vendues en France est désormais activée.

Les résultats complets sont téléchargeables via les liens suivants[1] :

Tableau de regroupement

Graphique

Une culture idéale pour les petits comme pour les grands troupeaux

La betterave fourragère connait un regain d'intérêt auprès des élevages bovins de grandes tailles, grâce à ses multiples qualités nutritionnelles et au développement de la mécanisation pour l'arrachage et la distribution. Toujours appréciée des bovins, la betterave fourragère peut être facilement incorporée entière ou hachée avec les autres fourrages de la ration.

[1]Tableau de regroupement : https://betterave-fourragere.org/app/uploads/2025/12/Tableau-Essais-varietaux-2025-vf.pdf
Graphique : https://betterave-fourragere.org/app/uploads/2025/12/Graphique-Essais-Betteraves-fourrageres-2025-vf-1.pdf

Eleveurs, tentez l'aventure de la betterave ! Très stable en termes de rendement pluriannuel, elle pourra contribuer à la régularité de la production de lait ou de viande et à la qualité finale des produits.

Découvrez le reportage vidéo chez Jérôme Rivière, éleveur laitier/viande dans la Manche, qui cultive de la betterave fourragère depuis plus de 10 ans :

https://youtu.be/kFeMuruFAlU

Pour plus de détails techniques, référez-vous à la plaquette « La betterave fourragère de A à Z » téléchargeable gratuitement sur le site de l'ADBFM (https://www.betterave-fourragere.org/).

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 61 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive, elle est le 1er producteur européen (370 000 ha) et le 1er exportateur mondial hors potagères (2,3 milliards €).

À propos de l'ADBFM

L'Association de Développement de la Betterave Fourragère Monogerme regroupe les établissements semenciers concernés par cette espèce. Elle contribue à la promotion de la culture de la betterave fourragère en participant à des salons et en collaborant notamment avec SEMAE pour la mise en place d'essais variétaux et la production et la diffusion de ressources techniques et économiques sur la culture.